

# Élevage social du poney musey

Région de Gobo, Nord-Cameroun

Christian Seignobos

Les Musey tiennent un discours très convenu sur leurs poneys<sup>1</sup>. La volonté d'en faire l'égal de l'homme, *asiya ko su warna* (littéralement «eux comme des personnes»), les pousse toutefois à fermer les yeux sur des faits d'observation. Ou encore, ils maintiennent, sans gêne apparente, un double discours sur le poney :

«Le poney est un homme, il a les mêmes intestins, ce n'est pas un ruminant». «Le poney est omnivore». «La gestation de la jument est la même que celle des femmes, huit à neuf mois», alors que certains informateurs, voire les mêmes, mais dans un autre cadre, précisent douze mois. «Si tu tues un cheval<sup>2</sup>, c'est comme si tu tues une personne et si tu manges de sa viande, te voilà anthropophage».

Cinge Yohesu, du village de Guiriou I, résume assez bien la pensée musey : «Avec le poney, je tue de grandes antilopes, je vais à la guerre et en reviens ; je le donne en dot pour avoir des femmes et, en retour, j'en obtiens d'autres en mariant mes filles<sup>3</sup>. Je suis un homme grâce à lui. Quand il meurt, je le pleure comme un parent».

---

<sup>1</sup> Cet article a été présenté au Colloque Méga-Tchad d'Orléans (15-17 octobre 1997) sous le titre «Élevage social du poney musey et pratiques vétérinaires, région de Gobo, Nord Cameroun», C. Seignobos et E. Cardinale (vétérinaire Cirad-EMVT). À la demande des éditeurs, la partie purement vétérinaire a été dissociée et paraîtra dans une revue spécialisée.

<sup>2</sup> Dans cet article, on emploie indifféremment «poney» et «cheval», tout en sachant que l'équidé musey est un poney.

<sup>3</sup> Jadis, la dot musey était composite : fer monnaie (*lomba*), houe monnaie, bovins, le cheval (*buluma*) restant néanmoins l'élément clé.

L'équidé se voit attribuer des qualités particulières. À la chasse, il arrêterait le gibier comme un chien. Le poney pressent les événements, le danger en particulier, la présence d'un grand fauve. Il voit la nuit grâce aux châtaignes, caractère phylogénétique, sur les antérieurs (*hidi ko kuluma*, « les yeux du cheval » ou *hidi cengeda*, « les yeux de la nuit »). Si l'obscurité devient totale, le cavalier se laisse guider par sa monture qui, sans broncher, le ramène chez lui.

Le poney représente la richesse par excellence, et certains proverbes l'illustrent : *An cang do kulumba wi hi bung zu ?* (littéralement « Est-ce que j'ai tué la jument pleine chez ton père ? », c'est-à-dire « Que t'ai-je donc fait de si abominable pour que tu sois fâché contre moi ? » (Nadji Gugumma 1983). Dans la société musey, qui est celle du geste ostentatoire et de la parade, on s'endette vite, pour faire face au deuil d'un membre de sa famille en achetant taureaux et chèvres, pour recevoir de façon somptuaire un hôte de marque. Un règlement de dot qui traîne et un beau-père qui s'impatiente, une fille qui rompt son mariage et contraint à rembourser une dot, et c'est à nouveau l'endettement... sans compter les problèmes de justice. Les grosses dettes (*palna*) de même que les dots se paient – ou se payaient – en poneys. Le cheval est l'élément majeur de la chaîne qui alimente en épouses les familles, et la fécondité des juments se développe parallèlement à celle des femmes ou, d'une certaine façon, conditionne celle des femmes. C'est la raison pour laquelle, disent les Musey, la femme ne peut ni posséder un cheval, ni le monter car tous deux sont de même nature et entrent dans la richesse de l'homme.

Le Musey qui élève des chevaux peut, dans sa vie, en avoir possédé quelques têtes, jusqu'à 60, voire plus, surtout s'il est l'aîné et qu'il gère la stratégie matrimoniale de ses enfants, de ses frères cadets, et même de ses cousins. Il s'agit d'un élevage non cumulatif, le Musey aura dans sa concession de un à trois chevaux, rarement plus. On distingue, par leur comportement, deux types de chevaux. D'une part, les *buluma* qui sont des unités de dots se contentant de transiter dans la concession ; ils ne portent pas de nom et servent de simple monture. D'autre part, les *kuluma*, qui sont remarquables par leurs qualités ; ils sont achetés ou élevés et gardés par le chef de famille. Ils portent un nom et sont l'objet de tous les rituels et de tous les soins de la part de leur maître.

## La carrière du poney musey

### *De la naissance à la première coupe de crinière*

#### La naissance

La naissance d'un poulain impose une suite de rites. Avant la naissance, le propriétaire a reconnu un jujubier en brousse. Après la mise bas, il prend le placenta et l'empaquette dans de la paille prélevée sur le toit de sa case. Il va, de nuit, avec sa jument, sans parler à personne, le jeter dans les branches de l'épineux. Les épines sont réputées protéger le poulain en retenant les mauvais esprits. Le propriétaire revient en récitant des formules de chance et en rythmant ses propos avec le mot « mâle » ou « femelle » selon le sexe de son poulain.

Les enfants du quartier volent de la nourriture et viennent la manger chez le propriétaire de la poulinière. Ils dérobent aussi des fragments de calebasse qui servent à partager la boule et les mouvettes chez les femmes réputées les plus criardes et les plus cancanières du village. On perce ces objets, un ou trois, pour un mâle, deux ou quatre pour une femelle, que l'on accroche au cou du poulain. Ainsi plus tard, l'animal courra-t-il aussi vite que les paroles de ces femmes et on rapportera ses exploits comme les femmes parlent entre elles au puits. Ces objets peu solidement accrochés se détacheront d'eux-mêmes.

Pour une naissance gémellaire, l'événement est fêté au niveau du village, par une sorte de charivari. Les jeunes gens font semblant de s'emparer de femmes mariées et les maris font mine d'intervenir et les jeunes s'enfuient à toutes jambes. On vole aussi... mais, de nos jours, ces pratiques ont tendance à dégénérer, aussi sont-elles décriées, voire proscrites dans certains villages. Comme pour des jumeaux chez les hommes, on attache deux cauris (*tanda*) au cou de la jument et à celui du propriétaire<sup>4</sup>. On prépare des nourritures de couleur blanche : niébé, sésame, poisson frais, que l'on met dans la bouche

<sup>4</sup> Ces pratiques (pour les hommes) sont répandues dans toute la région, notamment chez les Tupuri.

du propriétaire et dans celle du poulain. Pour la circonstance, un béliet blanc peut même être égorgé. On envisage difficilement de vendre une jument qui a donné deux poulains.

Le poulain reste claustré pendant deux à quatre jours pour une femelle et trois pour un mâle et on le fait sortir avec sa mère. Le poulain ne boit généralement pas le colostrum (*sarda*) car il ne peut se mettre debout. En revanche, son maître lui administre de l'eau bouillie avec des « remèdes » (des géophytes appelés *taytayda*), dans une calebasse neuve, avant qu'il ne boive le lait de sa mère.

### Le gavage d'eau

Lorsqu'il tétera, on pratiquera, comme le font les mères pour leurs bébés, le « gavage d'eau » (*ciida*). Le maître, à califourchon sur le poulain, lui tire la langue et l'oblige à boire de l'eau. Le gavage d'eau (*cii kuluma*) varie selon les éleveurs, de 6 à 20 jours, rarement plus. Deux à trois fois par jour, le poulain ingurgitera un macéré d'écorce de *Sterculia setigera* ou de *Sclerocarya birrea*, aux principes dépuratifs bien connus. D'autres choisiront l'écorce de *Ficus platyphylla*. Tout son élevage tend à faire du poulain un animal rapide et robuste. La longueur du gavage est un argument avancé dans ce sens. Certains craignent qu'un trop long gavage ne fatigue le poulain en lui faisant grossir le « foie », limitant ainsi les performances futures; d'autres prétendent le contraire.

Si la poulinière manque de lait, on lui masse les mamelles avec une décoction de racines de *Ficus ingens* et on lui fait boire un filtrat de graines d'oseille de Guinée pilées avec de la poudre d'*Amorphophallus aphyllus* et de la sève d'*Euphorbia hirta*. On peut également lui donner du sorgho blanc issu de panicules gémellées, avec un épiphyte du karité. Le Musey nourrit souvent son poulain avec du lait de vache mis dans des biberons de cucurbitacées de même forme que le pis de la jument. Le sevrage du poulain s'opère assez tôt. On lui ferme le naseau avec une muserolle appelée *dlodloda*, du nom de la sous-gorge du caveçon de l'animal adulte.

### La première taille des sabots

Après la naissance, le propriétaire, ou un spécialiste, va tailler les sabots du poulain. On taille légèrement le tour de la sole du sabot à

la base de la couronne, avec une coquille de lamellibranche (*vilna*). Il faut que le sabot repose bien à plat. Pour vérifier la perfection de la taille, on le posera sur le fer d'une hache. On ne touche que très légèrement à la partie molle du sabot, en évitant avec précaution la fourchette (*lilida*)<sup>5</sup>. On taille généralement les deux sabots antérieurs, mais certains la pratiquent sur les quatre pattes. Ici encore, après l'opération, on peut oindre les pattes et les frictionner avec des *tamasa kulmina*, remède particulier pour les chevaux appartenant à la famille du propriétaire.

### L'ablation de la « lulette » du poney

Vers la première année, on va pratiquer l'ablation des filets vasculaires de la langue. Ces filets sont appelés *karauna*, comme la lulette de l'homme. Cette volonté d'établir une correspondance avec l'homme touche jusqu'au vocabulaire. On coupe les filets de chaque côté de la langue pour une pouliche et, pour un poulain<sup>6</sup>, on enlève également le filet central, le chiffre 3 étant celui de la masculinité. Cette opération, comme celle de la lulette des enfants se fait à l'aide d'un fer tranchant recourbé : *velda*. C'est le propriétaire, ou le plus souvent un spécialiste, qui opère. Comme pour les enfants, l'objectif est de les maintenir en bonne santé, qu'ils mangent bien et se fortifient. Cette opération est jugée obligatoire : « si on ne coupe pas, *karauna* tue ». Certains la pratiquent au moment de la première coupe de la crinière.

### La première taille de la crinière

C'est le rituel le plus important que subit le poney. Certains Musey n'hésitent pas à le comparer à l'initiation chez les hommes. Pour ce rituel, on se pourvoit en géophytes hérités et cultivés dans la famille ou parfois achetés ; les *tamasa vakalangi*. On cherche à capturer une hirondelle (*sldemereka*) ou on se rabat sur son nid. On se contente souvent des seuls géophytes appropriés et de *Hibiscus asper* (*arganga*). On coupe, en même temps que les crins de la crinière et de la queue,

<sup>5</sup> Pour l'homme, *lilida* signifie l'épilepsie, qui projette à terre l'individu en crise.

<sup>6</sup> On enlève aussi les filets de la langue du chien, pour des raisons identiques.

les ailes de l'oiseau et les bulbes de géophytes. Le produit de la coupe et des ingrédients annexes sont brûlés et le poney doit les piétiner. On se contente parfois de brûler l'hirondelle et d'enduire les sabots de ses cendres.

Le rituel de la première coupe de la crinière est variable et plus ou moins complexe. Dans certaines fractions musey, on prend de l'ocre pour mettre sur l'antérieur gauche et le postérieur droit. On fait une têtère avec les fibres d'*Hibiscus asper*. Elle agace le poulain à cause de ses petits piquants, l'obligeant ainsi à faire des bonds. Puis le poney est enduit d'une substance à base d'huile et de « foie » (*dukduka*) de cheval. C'est le centre du rituel. A la naissance du poulain, au moment de la sortie du placenta, les Musey identifient une substance sur le « front de l'animal » qu'ils appellent « foie ». Elle a la consistance du « petit foie », *dukduka basida*, le pancréas ; il s'agirait, en fait, d'humours de sang caillé. Le propriétaire le garde précieusement et le fait sécher, pincé dans une tige de sorgho à l'intérieur de la toiture de sa case. Ce « foie » revêt une grande importance. Un poulain acheté sans le « foie » (qui peut avoir été perdu si la naissance a eu lieu en brousse) verra son prix fortement diminué. Un poney né sans ce *dukduka* ne vivra pas ou sera immédiatement considéré comme un *buluma* (cheval sans valeur). On frictionne le poney avec de l'huile et le « foie » pilé et on lui administre le reste de la poudre dissoute dans l'eau, puis on frappe vivement l'animal avec une cravache d'*Hibiscus asper*<sup>7</sup>, piquante, afin de le faire courir très vite.

Quelques Musey ont emprunté des rites ou des éléments de rites à la première coupe de la crinière chez les Marba. Après la coupe, par exemple, on fait manger au poulain, dans unealebasse neuve, du niébé et des *taytay kuluma* (médicaments du cheval). Le propriétaire, jusque-là caché, surgit derrière l'animal en lui jetant un bois de *Terminalia macroptera* ou de *Prosopis africana* décoré d'une succession d'anneaux colorés en ocre et en gris<sup>8</sup>. L'animal effrayé va bondir

<sup>7</sup> *Hibiscus asper* possède des graines extrêmement déhiscentes, à peine la tige est-elle touchée que les graines tombent à terre et suggère toujours la même référence à la rapidité.

<sup>8</sup> Il s'agit d'essences imputrescibles requises pour construire les tombes des grands guerriers et chasseurs. Chaque exploit étant comptabilisé en un certain nombre de pieux qui, jusque dans les années 1940, étaient colorés d'anneaux à l'ocre et à la cendre.

et fuir... il sera rapide. On anticipe ainsi sur les exploits du cheval et de son maître. Le rite de la première coupe de la crinière précède la monte et la véritable carrière du poney. Il vise à lui donner sa rapidité<sup>9</sup>. Il pourra entrer dans les grandes chasses collectives au feu (*lamba*), participer aux deuils et à toutes les grandes fêtes.

## La socialisation du poney

### Un difficile suivi des lignées

Les Musey voudraient bien opérer un contrôle sur les lignées, mais ils avouent souvent leur impuissance. Pourtant, ils s'intéressent aux arbres généalogiques de certains *kuluma*. Ils recherchent, bien sûr, les meilleurs étalons ou les juments de qualité. Parfois, ils cousent la vulve d'une jument (c'est une pratique courante chez les Marba, leurs voisins méridionaux) pour la soustraire à des accouplements non voulus et aussi pour ne pas la fatiguer, si elle est rapide, par des gestations répétées. De la même façon, ils mettent au piquet les étalons, car les Musey craignent de voir s'épuiser leur monture, surtout avant les chasses. Ils ont peur qu'elles ne soient victimes d'un envoûtement auprès de certaines juments. Les mâles sont laissés à la reproduction plutôt en fin de carrière (Garine 1975).

Le Musey choisit pour sa jument un géniteur et payait son propriétaire un couteau de jet et, à la naissance, une chèvre si c'est un mâle, ou un bouc dans le cas contraire. Aujourd'hui, le prix varie entre 3 000 et 5 000 F. Lorsque les chevaux copulent, il convient de détourner le regard, de s'abstenir de parler ou de rire, sans cela la jument ne prend pas. Lorsqu'on se sépare, les animaux doivent suivre des chemins différents pour regagner la concession de leurs propriétaires. À la question de la castration du poney, le Musey répond : « Castre-t-on un homme ? »

<sup>9</sup> Une majorité de noms donnés au cheval font référence à la vitesse. Pour un cheval mâle : *bankekeuna* (l'aigle pêcheur), *tirvinda* (le tourbillon), *lona mi tunina* (le nuage de la tornade), *dotwiyo* (deux tuyaux, c'est-à-dire la puissante moto)... Pour une jument : *pive leyda* (le vol de l'oiseau), *zakzakna*, onomatopée signifiant « vite, vite », *felteta* (vannerie pour attiser le feu), *bu tele di* (ne tourne pas la tête, autrement dit file droit), *burda* (flèche)...

Les Musey ont deux craintes majeures pour leurs chevaux : *yoona*, l'impureté, et *eleona*, la « syphilis ». *Yoona* peut se traduire aussi par inceste. Le poney, comme l'homme, est soumis à l'interdit de l'inceste. Si une jument est couverte par un « fils » ou si le « frère » monte sur la « sœur », il faut immédiatement exiler les deux « fautifs » chez des neveux utérins. Le neveu se chargera de vendre le cheval et, dans le passé, le propriétaire n'avait aucun droit sur cet argent. Aujourd'hui, il y aurait des accommodements. Si l'on ne s'exécute pas, le propriétaire mourra. En fait, il s'agit d'un discours théorique, les cas cités sont toujours éloignés dans le temps et peu nombreux. Dans la réalité, on préfère fermer les yeux sur ces accidents. Toutefois, cette volonté d'éviter le *yoona* pour les chevaux a favorisé les prêts dits *golla*, animaux que l'on confie à des amis, parfois assez éloignés, et qui servaient à renforcer les alliances.

En cas de bestialité sur le poney, la jument est donnée à un neveu utérin et l'homme est chassé du village. Au village de Dom Moutmara, on cite un cas dans les années 1970. Le cheval a été envoyé au Tchad à des Musey Game. Quant à l'homme, rejeté du village, il alla dans un village peul où il s'est islamisé. Au village de Mongui, en 1994, un homme a été pris en flagrant délit de bestialité. La jument a été, comme il se doit, confiée à un neveu de Bougoudoum, qui l'a vendue à des colporteurs arabes de Bogo, mais n'a donné qu'un reliquat au malheureux propriétaire. Néanmoins, le coupable n'a pas été chassé du village comme l'auraient voulu les usages. L'autre risque de la non surveillance des animaux est celui d'accouplements sauvages où ils peuvent contracter une maladie grave, *eleona*, ou syphilis.

### L'acquisition d'un poney

L'acquisition d'un poney (*kuluma*) est assimilée à la recherche d'une épouse. C'est en tous points la même démarche (Garine 1975). Un homme apprend que, dans tel village, il y a un bon cheval. Il s'y rend avec deux témoins, constate de visu l'état de l'animal et rentre chez lui. Il envoie ses témoins pour exprimer sa demande. Le propriétaire, accompagné de ses frères, vient alors chez l'acquéreur potentiel avec son *kuluma*. Comme pour une dot, commencent d'après marchandages. Le vendeur réclame 9 bœufs pour son coursier, on discute et on tombe d'accord sur 7. L'acheteur livre alors quasi immédiatement 3 chèvres comme pour « ouvrir une dot ». Aux témoins des deux

parties, sont offerts un coq et de petites commissions (*fowna*), comme cela se pratique pour une dot. L'animal retourne chez son propriétaire et c'est en délégation que l'acheteur viendra en prendre possession. Le propriétaire parle « avec sa bonne bouche » : « Que tu restes en paix avec ton cheval et qu'il t'apporte de grandes satisfactions »... On crache sur une poignée de graminées *Eragrostis sp.* avec lesquelles on touche l'animal. L'acheteur part avec sa nouvelle monture, l'ancien propriétaire se jette alors à sa poursuite avec les siens en lui lançant des mottes de terre, les autres à leur tour ripostent en prenant soin d'éviter les poursuivants et c'est la séparation. Si le cheval est né dans sa concession, l'ancien propriétaire réclame le retour de la têtère de cuir (*yam kuluma*). Si on ne la lui remet pas, le cheval va crever. Le prix qui accompagne ce retour était d'une chèvre ou, aujourd'hui, de 5 000 F.

Les « dots<sup>10</sup> » de poney les plus élevées se situent autour de 10 bœufs. Le père de notre informateur de Dom Moutmara, Dounia Dayguéré, avait acheté à ce prix-là dans les années 1950, un cheval réputé pour sa vitesse à Djaman (Gounou Gaya). Il l'appela *sa hahuda fam bi* (quelqu'un de pauvre ne peut le posséder) pour se glorifier du prix qu'il avait mis et de sa propre richesse. Mais, pour un homme, se faire remarquer par son bon *kuluma* reste ce qu'il y a de plus prestigieux, surtout lors de parades de deuils, des courses pendant les fêtes et plus encore durant les chasses. Comme le dit Dounia Dayguéré : « si on vient te demander ton cheval, te voilà courtois comme un chef, tu renvoies le pauvre ostensiblement, tu es flatté par les grands (*saa ngolda*)... »

L'acquisition d'un poney peut se faire dans l'ensemble des groupes toujours focalisés sur cet animal : Musey, Marba, autrefois Horgina (Kim et autres gens de fleuve), Gabri, Nancere, Lele... Toutefois, on ne peut acheter un cheval dans son propre clan : « Si tu achètes le cheval d'un des membres de ton clan, il va mourir » et l'explication est immédiate : « les chevaux sont comme des femmes, là où tu peux doter une femme, tu peux acheter un cheval ; tu donnes ensuite le produit de la jument à ton frère pour qu'il se marie à son tour ».

<sup>10</sup> En effet, on n'achète pas un poney, on le « dote ». C'est également le cas pour le taurin chez certains agropasteurs, comme les Kapsiki.

### Le poney dans les grands rituels, l'exemple du *togoda*

Le cheval participe à tous les rituels du cycle familial et il est de toutes les fêtes suivies par l'ensemble de la fraction musey. Il reste également étroitement associé à l'homme dans le rite de purification du *togoda*. Ce dernier est réservé au chasseur et au guerrier et à leurs montures. Si un homme revient d'une chasse collective (entre plusieurs villages, voire plusieurs fractions musey) qui a dégénéré en bataille, en ayant « tué la tête », autrement dit un homme, ou simplement abattu une grande antilope, il doit subir le *togoda*. « Il faut enlever le *togoda* de la victime <sup>11</sup> », c'est-à-dire empêcher l'esprit du mort de poursuivre sa vengeance. Si le rituel du *togoda* n'est pas effectué, celui qui a versé le sang risque la paralysie ou la mort. Le chasseur ne peut rentrer directement chez lui et reste à distance du village, en criant sa devise (*toona*). Un Musey ayant déjà abattu un homme ou un grand herbivore va lui servir de « parrain » et lui apporter à manger pour lui et sa monture. Il prend l'épiphyte d'*Afzelia africana* (*gulgulna*) ou celui de *Cissus populnea* (*godota*) ou encore de *Terminalia macroptera*. Il le mâche et crachote de sa salive sur le corps de l'homme et de son poney. Une grosse liane, *Cissus populnea*, est coupée par le parrain qui la partage en deux, formant une sorte d'arche sous laquelle vont passer l'homme et le cheval. Il leur fait boire une décoction de racines de *Cissus populnea* et de celles d'une graminée, *Schizachyrium exile*. Cette même eau servira de bain lustral pour l'homme et sera versée sur les pattes du cheval pour le « refroidir ».

Les rites s'avèrent très variables selon les fractions musey. Nous avons signalé ceux des Dom, mais les Holom, les Game ou les Leo du Tchad pratiquent des *togoda* selon d'autres variantes. L'ocre (*siyda*) peut intervenir plus abondamment, mis sur la tête, les épaules de l'homme et celles du cheval. On leur attache sur la tête des fibres de *Piliostigma reticulatum* (*bagasa*), également teintées en ocre. La partie du rituel qui consiste à « refroidir » le cavalier et sa monture peut parfois être accomplie par le chef de terre. Après que la tête de l'intéressé a été

<sup>11</sup> On ne fait le rite de *togoda* qu'après avoir tué un égal, Musey, Marba, Horgina... Ce n'est pas appliqué avec les Peuls et autres musulmans, ni après une guerre où il y eut de nombreux morts. Le *togoda* reste un rite chevaleresque.

rasée, le *togoda* s'achève sur un carrefour où l'on disperse les différents ingrédients dont on s'est servi. Comme le Musey n'est jamais assez prudent, il va, avant de rentrer chez lui, visiter une place mortuaire ou un marché bien achalandé afin d'égarer ainsi définitivement dans la foule le *togoda* du gibier ou de l'homme qu'il a tué.

### La mort du poney

Le *kuluma* musey est toujours pleuré, parfois avec des tambours de deuils. On envoie partout la nouvelle de sa mort. Le propriétaire égorge des chèvres pour ceux qui viennent présenter leurs condoléances. Il veille une nuit avec ses proches et ses voisins et reste reclus une journée entière. Aujourd'hui, le poney n'est plus enterré, on traîne son cadavre en brousse, on le recouvre d'épines afin d'éloigner les charognards et autres oiseaux<sup>12</sup>. Il a été enterré jusque vers les années 1950 et il l'est encore chez les Marba. On creusait une tombe et on y plantait, comme pour les guerriers, un pieu de *Prosopis africana* ouvragé, parfois une ligne de pieux en fonction de ses exploits. Ces pieux étaient placés au bord d'un chemin très fréquenté pour rappeler sa mémoire.

Tous ces rituels et pratiques se délitent actuellement et perdent en cohérence. Ils demeurent néanmoins bien connus des Musey qui sont parfois volontiers diserts sur le sujet. Certains villages, et de façon générale la génération des vieux adultes, continuent de les mettre en pratique alors que les jeunes s'en détachent, ne sauvegardant que des éléments minima et disparates.

La société musey est restée focalisée sur le poney, jusque vers les années 1950, puis l'animal est entré en défaveur car devenu inutile. Il restait certes l'élément symbolique des dots, éthique respectée par les grandes familles pour qui la monte du cheval reste une forme

<sup>12</sup> Le poney entretient de curieux rapports avec certains oiseaux, que nos informateurs musey ont difficilement su expliciter, comme s'ils appartenaient à une symbolique oubliée. Le pique-bœuf, *Buphagus africanus* (*Cenna* ou *jeene*), oiseau à bec rouge qui enlève les parasites sur le dos du cheval, est présenté comme l'âme (*guusa*) du cheval, ou encore il manifeste la richesse du cheval. On ne peut le tuer ni le manger car « il se nourrit du cheval ». En revanche, si le corbeau pie, *Corvus albus* (*gawgawna*), se pose sur un cheval, ce dernier devient *yoona*, impur. On ne peut plus le monter et il faut s'en séparer.

d'éducation comme de savoir-vivre. On retrouve des comportements semblables chez un autre peuple cavalier, les Tchamba du Nigeria.

Le nombre de poneys ne cessa de décroître dans tout le pays musey jusqu'à la fin des années 1980, époque où le poney se révéla un animal de trait parfaitement adapté, docile, endurant et surtout peu coûteux (Vall 1994). Les Peuls du Diamaré l'adoptent, les populations de migrants de la Bénoué, surtout dans les zones méridionales de Touboro touchées par la tsé-tsé en font la promotion (Seignobos 1996). Ici les poneys, surtout ceux originaires de la Tandjilé, démontrent leurs qualités de trypano-tolérance et une meilleure adaptation que le zébu sédentaire. Enfin, en 1990 et 1991, les premiers Musey se mirent à atteler les poneys, « même si les chevaux sont des hommes », et à les utiliser pour le labour, en dépit du fait que c'est les faire souffrir. Cela fait mal aux vieux qui prophétisent un arrêt des pluies. « C'est le changement ». Ce sont les jeunes qui ont commencé car une paire de bœufs d'attelage devient hors de prix. Quelques années plus tard, de vieux adultes l'adoptèrent<sup>13</sup>. Cette utilisation a sauvé le poney qui, au milieu des années 1980, semblait condamné. Il fait à nouveau partie du paysage. En dix ans, son nombre, une centaine, a été multiplié par quatre dans le canton de Gobo.

Les Musey passent donc à une autre culture du cheval. Cette démocratisation touche potentiellement tous les cultivateurs travaillant à la charrue et pas seulement les anciennes familles de l'aristocratie. Le poney se retrouve dans des familles peu habituées à posséder des équidés. Ils n'ont que peu de connaissances sur les soins des chevaux et le suivi de leur carrière « sociale ». Ils copient le harnachement de labour (codifié par la Sodécoton) sur les Peuls, empruntant même leur vocabulaire : *dodare* (*da' d' aare*), pour le coussinet dorsal<sup>14</sup>, le *sirapaji* (*cirapamji*), pour la sous-ventrière... Le mors peul est de plus en plus employé, au détriment de la muserolle (*facina* et *tlot-loda*) et de la têtère de cuir des poneys. L'influence des voisins masa, éleveurs de bovins, se fait également sentir. L'adoption de la vache

<sup>13</sup> En 1993, un homme de 55 ans, lui-même éleveur de chevaux, attèle son premier *buluma* à Giriou I.

<sup>14</sup> Sorte de sellette où s'accrochent les sangles sans blesser les flancs de l'animal et qui permet de relever le polygone de sustentation avant que les sangles ne descendent sur le palonnier.

et même des cures de lait (dans les années 1980) a précédé la mutation du poney en animal de trait. On assiste à la fois à un élevage du poney plus laïcisé, qui entraîne un élagage corrélatif des pratiques intéressant cette « part d'humanité ».

## Bibliographie

BERNARD C., 1996 —

*Étude d'un parc à Prosopis africana au Nord-Cameroun (cas du village de Holom, en pays musey).*  
Montpellier : Cirad-Forêt, 123 p.

DIGARD J.-P., 1990 —

*L'homme et les animaux domestiques. Anthropologie d'une passion.* Paris : Fayard, coll. Le temps des Sciences, 325 p.

GARINE (I. de), 1975 —

Contribution à l'ethnozoologie du cheval chez les Mousseys (Tchad et Nord-Cameroun).  
*In L'Homme et l'animal. 1<sup>er</sup> Colloque d'Ethnozoologie*, Paris, Institut International d'Ethno-sciences : 505-520.

KARAMBA A., 1988 —

Les rites de l'huile au pays musey.  
*In Travaux d'anthropologie culturelle.* N'Djamena : Grand Séminaire Saint-Luc, vol. 2 : 23-32.

NADJI GUGUMMA N., 1983 —

*Paroles de sagesse des Musey (Gounou-Gaya. Tchad).*  
Sarh (Tchad) : Centre d'études linguistiques, 79 p.

PECAUD, 1925 —

*Les chevaux de la colonie du Tchad.*  
Rapport du Service vétérinaire de l'Élevage de la colonie du Tchad.

SEIGNOBOS C., 1983 —

Les gens du poney : les Marba-Mousseys. *Revue de Géographie du Cameroun*, université de Yaoundé, vol. IV, n° 1 : 9-38.

SEIGNOBOS C., TOURNEUX H.,

HENTIC A., PLANCHENAU D., 1987 —  
*Le poney du Logone.* IEMVT, Études et synthèses de l'IEMVT, n° 23, 213 p.

SEIGNOBOS C., TOURNEUX H., 1992 —

Le poney et ses dénominations dans le bassin du Tchad (Histoire, Ethnologie et Linguistique).  
*Frankfurter Afrikanistische Blätter* n° 4 : 47-70.

SEIGNOBOS C., 1995 —

Les poneys du Logone à l'Adamawa, du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours.  
*In Cavalieri dell'Africa.* Milano : Centro Studi Archeologia Africana : 233-253.

SEIGNOBOS C., 1996 —

*Terroir de Siri (terroir pionnier tupuri dans la région de Touboro).*  
DPGT-Sodecoton-Orstom, 80 p.

VALL E., 1994 —

*La traction animale dans le Nord-Cameroun. Utilisation du poney Musey pour la culture attelée dans le Diamaré.* IRZV-Cirad-EMVT, 9 p.